



# COMMANDE APIVAR 2025

email: abeille.vienne@free.fr

**Le Syndicat propose un achat groupé de traitement anti-varroas « ApiVar » (lanières). Nous disposons pour nos adhérents d'un tarif préférentiel.**

**Merci de lire attentivement ce bulletin si vous passez commande.**

**Note : Vous pouvez uniquement passer commande avant le 25 janvier 2025 par le biais de ce Bulletin de Commande à joindre avec votre Bulletin d'Adhésion 2025.**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postale : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
email : \_\_\_\_\_ NAPI : \_\_\_\_\_

Je commande le nombre de sachet(s) suivant :  sachets. (\*1)

Je fais un chèque à l'ordre de « **Pharmacie de la Varenne** » de la somme suivante :

Nombre de sachet(s) commandé x 23,95 € =  euros. (\*2)

**Choix de votre méthode de retrait (Attention: une seule case cochée acceptée):**

Par défaut, je choisis de retirer ma commande directement à la Pharmacie à ma propre convenance et ce à partir du 23 juin 2025. (\*3a et 3b)  
La « Pharmacie de la Varenne » est au 51 rue de la Chaume, Saint-Benoît.

OU :

Je préfère retirer mes lanières à partir de juin au Magasin du Syndicat à Saint-Benoît (Chemin de la Croix) ; ouvert un samedi par mois, sauf hiver.

OU :

Je souhaite plutôt retirer mes lanières le 28 juin 2025 matin (date unique, 10h à 12h) aux « Ets. Fort » de Saint-Gervais-les-3-Clochers. (\*4)

**Joignez ce bulletin de commande et le chèque correspondant avant le 25/01/2025 avec votre Bulletin d'Adhésion (par courrier ou lors de l'Assemblée Générale).**

**Attention : l'ordre à indiquer pour l'« Adhésion » et « ApiVar » sont différents.**

Date et signature :

- Note \*1) Un sachet contient 10 lanières ; il faut utiliser 2 lanières par ruche ou 1 lanière par ruchette. Les lanières se disposent entre les cadres dans le couvain. Le traitement automnale se fait idéalement au 1er septembre au plus tard. La durée du traitement est de 12 semaines.
- Note \*2) Les chèques seront encaissés vers avril/mai. Une facture individuelle vous sera remise lors du retrait des lanières afin d'être archivée dans votre registre d'élevage.
- Note \*3) a) Si disponible plus tôt, l'information sera indiquée sur notre site internet.  
b) Sans case cochée ou en cas de doute (plusieurs cases cochées), cette option est choisie.
- Note \*4) Les Ets. Fort ne sont **pas** impliqués dans cette distribution: **inutile de les contacter concernant les lanières**. Si non-retirée, votre commande sera disponible chez Fort ou au Magasin du Syndicat.

## Rappel : COMMANDE APIVAR 2025

### A remplir et à conserver :

J'ai commandé ce nombre de sachet(s) d'Apivar :  sachets. (\*1)

Pour la somme de (nombre de sachet(s) x 23,95€)  euros. (\*2)

Chèque à l'ordre de « Pharmacie de la Varenne », numéro : \_\_\_\_\_

Date (avant le 25/01/2025, cachet de la poste faisant foi) : \_\_\_\_\_

J'ai choisi de récupérer mes lanières par l'une seule des méthodes suivantes (à cocher) :

*Par défaut, je choisis de retirer ma commande directement à la Pharmacie à ma propre convenance et ce à partir du 23 juin 2025. (\*3a et 3b)*

La « Pharmacie de la Varenne » est au 51 rue de la Chaume, Saint-Benoît.

OU :

*Je préfère retirer mes lanières à partir de juin au Magasin du Syndicat à Saint-Benoît (Chemin de la Croix) ; ouvert un samedi par mois, sauf hiver.*

OU :

*Je souhaite plutôt retirer mes lanières le 28 juin 2025 matin (date unique, 10h à 12h) aux « Ets. Fort » de Saint-Gervais-les-3-Clochers. (\*4)*

En cas de changement de date, je serai contacté par email ou via le site internet.

Note \*1) Un sachet contient 10 lanières ; il faut utiliser 2 lanières par ruche ou 1 lanière par ruchette.  
Les lanières se disposent entre les cadres dans le couvain. Le traitement automnale se fait idéalement au 1er septembre au plus tard. La durée du traitement est de 12 semaines.

Note \*2) Les chèques seront encaissés vers avril/mai. Une facture individuelle vous sera remise lors du retrait des lanières afin d'être archivée dans votre registre d'élevage.

Note \*3) a) Si disponible plus tôt, l'information sera indiquée sur notre site internet.

b) Sans case cochée ou en cas de doute (plusieurs cases cochées), cette option est choisie.

Note \*4) Les Ets. Fort ne sont pas impliqués dans cette distribution: inutile de les contacter concernant les lanières. Si non-retirée, votre commande sera disponible chez Fort ou au Magasin du Syndicat.

## !! COPIE A CONSERVER !!